


<b>Inspection Education Nationale Circonscription de Vélizy</b>  	<b>ECOLE ELEMENTAIRE JEAN MERMOZ</b> 8, rue Clément Ader 78140 VELIZY VILLACOUBLAY	
<b>Procès - Verbal du Conseil d'école du lundi 19 mars 2018</b>		
<b><u>Education Nationale :</u></b> sont présents :  <u>Inspectrice de l'Education Nationale :</u> Mme Sarmiento-Cabana <u>Directrice :</u> Mme Wautier <u>Enseignants :</u> Mmes Papin, Albizzati, Mourrat, Delmaire Flament , Seoane, Chouiller , Grondin , Conseil et M. Joureau . <u>RASED :</u> Mme Cazade	<b><u>Parents d'élèves :</u></b> sont présents :  <u>APEIV :</u> Mmes De Barros, Vaslot, Kuliha, Drouglazet, Olivier, Rama, Duval et M. Martin	<b><u>Commune :</u></b>  M. Thiébaux M. Larbaneix M. Jeambon

### 1) Gestion des comportements difficiles :

Certains de nos élèves ont cette année des comportements inadaptés en classe. Leurs parents ont été reçus.

Le conseil d'école n'est pas le lieu pour parler de cas particuliers puisque le suivi des élèves est confidentiel. Pour information toutefois, tous les dossiers sont suivis, l'école reçoit les parents, informe Mme l'Inspectrice qui peut, elle aussi, rencontrer les familles. Le but de ces entretiens est dans tous les cas d'aider les familles et le cas échéant, de les orienter vers une prise en charge extérieure. Il n'y a pas d'exclusion d'élèves à l'école primaire : nous sommes dans un accompagnement éducatif.

Un groupe de travail avec les membres du RASED a permis de réaliser un guide pour aider les équipes pédagogiques à gérer les élèves difficiles. On peut constater une augmentation significative des situations d'élèves ayant un comportement inadapté en classe dans toutes les écoles.

Pour rappel, l'école ne peut pas à elle seule régler tous les problèmes de comportements, notamment dans les situations qui relèvent du cadre éducatif. L'école agit, la municipalité aussi et l'appui et l'action des parents est alors essentielle. Les situations les plus sensibles font l'objet d'une remontée à la DSDEN 78 et au Conseil départemental, toujours dans le but d'accompagner les familles qui en auraient besoin.

Sur le temps périscolaire, ce sont le plus souvent les mêmes élèves que sur le temps scolaire qui posent problème mais après plusieurs rapports d'incidents et plusieurs convocations des parents en Mairie, une exclusion peut être envisagée.

### 2) RASED

Des enseignants spécialisés interviennent sur plusieurs écoles pour prendre en charge des élèves en difficultés sur le temps scolaire en leur apportant , avec l'accord des parents, soit une aide à dominante pédagogique avec Mme Cazade maître E, soit une aide rééducative (aider l'enfant à devenir élève , à mieux gérer ses émotions) avec Mme Idir maître E .Le Rased est composé aussi d'une psychologue scolaire Mme Cluzeau qui intervient sur plusieurs circonscriptions car le poste est resté vacant cette année. La priorité est le cycle 2 CP CE1 CE2. Un dispositif passerelle est mis en place dans la circonscription entre la Grande Section et le CP pour prévenir la difficulté de certains élèves : 7 élèves ont un dispositif passerelle, 28 élèves bénéficient du Maître E ou G , 20 élèves sont suivis par la psychologue scolaire.

### 3) Liaisons GS/ CP et CM2/ 6ème

GS/CP : Les parents des futurs CP sont invités en juin à une réunion d'informations avec visite de l'école par la directrice et le directeur périscolaire suivie d'une réunion dans les classes de CP. Les GS sont reçus durant toute l'année en CP autour d'activités prévues. Des échanges existent entre enseignants de GS et de CP pour créer des outils communs (cahier d'écriture). L'utilisation du logiciel Je valide sur tablette comme en GS serait envisageable avec utilisation éventuelle du matériel de la maternelle. Les parents sont accueillis en septembre dans les classes la première semaine de CP. Nous organiserons une récréation commune en juin.

CM2/6ème : Comme chaque année les CM2 seront reçus au collège Saint-Exupéry par la CPE pour passer une demi-journée et déjeuner au collège le lundi 30 avril prochain. Un projet volley est mis en place en Cm2 pour présenter ce sport tous les mercredis de 10h à 11h30 à partir du 30/04/18, ce qui permet aux élèves de découvrir cette formation possible pour la 6ème. Les dossiers 6ème ont été distribués. Il y aura une concertation au collège en fin d'année pour présenter les élèves.

4) Coopérative : La vente de photos a rapporté la somme de 1124€ qui sera entièrement investie dans le spectacle de théâtre sur Molière du 23 mars. L'année prochaine nous conserverons le même photographe pour bénéficier de commande en ligne, en septembre pour les portraits et en avril pour la photo de classe. Il reste 1500€ sur la coopérative qui vont permettre de commander en particulier des jeux de cour.

5) Projet de classe transplantée : une demande de classe de neige a été faite pour les cycle 3 Cm1 ou Cm2 des classes de Mme Albizzati et Mme Chouiller.

6) Point financement sortie 3 jours au Futuroscope des CM1 du 30 mai au 1<sup>er</sup> juin : marché de Noël et ventes de gâteaux ont rapporté 2000 euros ce qui permet de ne demander aux familles qu'une participation de 200 euros .

7) Projet musique et danse irlandaise : à l'initiative de M. Depaix du conservatoire de Musique et de Danse, trois classes iront à l'auditorium voir des démonstrations de danse et s'entraîner. Elles monteront ensuite ces figures aux autres classes de l'école et à Ravel le 3 mai toutes les classes iront s'entraîner pour participer le jeudi soir 24 mai à 19 heures à un Bal irlandais où tous les parents seront conviés. Une vente de gâteaux et de boissons sera organisée.

8) fête de fin d'année : le samedi matin 23 juin : exposition des réalisations du projet Insectes et stand de jeux avec tombola.

## Questions mairie

1) Remplacement matériel informatique des classes : 9 vidéo- projecteurs seront changés dans les classes pendant les vacances de printemps.

2) Poursuite de la demande de modifications des horaires scolaires de l'après-midi dans l'intérêt des élèves : Le fonctionnement de nos 10 classes (cycle 2 et 3) au même rythme l'après-midi permettrait :

1- une meilleure répartition des apprentissages : des séances de français (lecture, la phonologie notamment en CP) mais également les mathématiques se font régulièrement l'après-midi car les décloisonnements (notamment pour les doubles niveaux à cheval sur deux cycles : CP/CM2 par exemple), les échanges de services, les projets inter cycles sont limités au matin. Cela oblige alors les enseignants à dispenser des séances nécessitant un fort engagement cognitif l'après-midi au retour des ateliers ou de la cantine.

2- une meilleure organisation des classes et de la structure de l'école. Par exemple, cette année pour les classes de CP / CM2 et CE2/CM1, il est très difficile de fonctionner avec les autres classes de CP et de CE2 puisque les décloisonnements en Questionner le monde, Enseignement artistique ou en EPS ne peuvent avoir lieu que le matin et que les CP de Mme Albizzati comme les CE2 de M. Joureau sont rattachés au cycle 3 en périscolaire puisqu'ils accueillent plus d'élèves de cycle 3.

3- une meilleure utilisation des locaux : la salle polyvalente, la salle théâtre, les 4 ateliers et la cour sont utilisés l'après-midi par les activités périscolaires.

4- une meilleure répartition des responsabilités au niveau de la surveillance des élèves : Dans le cas d'un enseignant absent -non remplacé- la procédure de répartition des élèves dans les classes l'après-midi est compliquée : le matin les élèves sont répartis sur les 9 classes restantes mais l'après-midi dans le cas des cycle 2, les élèves ne sont répartis que sur 5 classes et au niveau du cycle 3 les élèves ne sont répartis que sur 3 classes (soit 9 élèves en plus en moyenne par classe).

5- Une meilleure gestion des élèves aux comportements difficiles : Si l'ensemble de l'équipe enseignante était sur les mêmes horaires toute l'après-midi, il serait plus facile de mettre en place des projets pour aider ces élèves.

6- une meilleure répartition des responsabilités au niveau de la sécurité des élèves : La directrice est rattachée au fonctionnement du cycle de sa propre classe et n'est donc pas présente tout l'après-midi. En cas de déclenchement PPMS risques majeurs ou menaces, la responsabilité de la sécurité des élèves est partagée l'après-midi en trois plages horaires par la directrice et le directeur périscolaire (alternance temps scolaire et périscolaire) avec au milieu de l'après-midi, de 14h45 à 15h15, un temps scolaire.

Au niveau de la mairie, il existe des difficultés à recruter des animateurs, il faudrait qu'une autre école Mozart ou Exelmans souhaite aussi fonctionner de la même manière ce qui n'est pas le cas.

Secrétaire de séance : Mme Papin

directrice : Mme Wautier